

La flexion désinentielle et l'arabe. État de la question et discussion d'arguments récents

Manuel Sartori

▶ To cite this version:

Manuel Sartori. La flexion désinentielle et l'arabe. État de la question et discussion d'arguments récents. Case and Mood Endings in Semitic Languages - Myth or Reality? Désinences casuelles et modales dans les langues sémitiques - mythe ou réalité?, 2018, Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes. hal-02141828

HAL Id: hal-02141828

https://hal.science/hal-02141828

Submitted on 20 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La flexion désinentielle et l'arabe État de la question et discussion d'arguments récents

Manuel Sartori, Aix-Marseille Université, CNRS, IEP, IREMAM, Aix-en-Provence, France

Il y a quelques années encore, la thèse majoritaire concernant l'histoire de l'arabe sous l'angle ici envisagé, c'est-à-dire sous l'angle de la flexion désinentielle et principalement celui de la déclinaison nominale, était une thèse évolutionniste¹. Cette dernière indiquait en effet le passage d'un état de langue fléchie à un état de langue peu ou pas fléchie. Par beaucoup d'aspects, cette thèse pouvait s'apparenter à celle, endogène, du *fasād al-luġa*², cette corruption de la langue qui est dit avoir fait suite aux conquêtes arabes, à l'expansion du domaine des Arabes et au contact subséquent entre cette langue particulière et les idiomes des peuples dès lors sous la coupe des conquérants. De cette rencontre seraient alors nées des langues "dénaturées", les dialectes arabes modernes et contemporains, dont l'un des aspects principaux serait la *perte* (je souligne) de flexion désinentielle, si ce n'est des survivances.

Si cette thèse endogène s'est si bien imposée dans un premier temps dans le domaine des études arabisantes et orientalistes, c'est qu'elle rencontrait, à la manière des affinités électives (*Wahlverwandtschaft*) décrites par Max Weber dans *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*³, les cadres de pensée historicistes et évolutionnistes qui lui permettaient justement de s'exprimer. Pour l'arabe, cette thèse d'une évolution linguistique linéaire orientée dans le sens d'une déperdition des marques désinentielles rejoignait dans les faits les courants intellectuels majeurs du XIX^e siècle. Il en va principalement de l'évolutionnisme darwinien et l'historicisme hégélien. Il n'était donc que très naturel d'entrevoir l'histoire d'une langue sous le prisme d'une évolution linéaire orientée. Cela l'était à plus forte raison que certains des arabisants pensaient observer en arabe une évolution similaire à celle de leur propre langue. C'était notamment le cas des Allemands, dont Fück, pour qui l'évolution allait de Altarabisch à Neuarabisch en passant par Mittelarabisch et pour qui la flexion était onto-

¹ Cf. principalement Fück, 1950, Blau, 1966, Blau, 1969, Blau, 1972, Blau, 1977, Blau, 2002

² Sur cette question du *fasād al-luġa*, on consultera notamment Larcher, 2003, Larcher, 2006 et Larcher, 2007.

³ Cf. notamment sur cette question Löwy, 2004.

logiquement pertinente (cf. Larcher, 2001 : 583–584) à l'instar de ce que l'allemand pouvait présenter comme traits évolutionnistes entre Althochdeutsch, Mittelhochdeutsch et Neuhochdeutsch.

Depuis, la recherche sur la question, sans être revenue complètement sur cette thèse évolutionniste, a surtout interrogé le *terminus a quo* de cette évolution d'un état fléchi à un état non fléchi de la langue arabe, même si des voix se sont élevées contre cette perspective évolutionniste.

Pour mémoire, l'arabe connaît deux formes de flexion désinentielle : l'une recourant aux voyelles brèves et l'autres recourant aux voyelles longues. La première concerne les singuliers et les pluriels lorsque ceux-ci sont irréguliers ou féminins réguliers. Elle est obtenue pour les deux premières classes respectivement pour les cas nominatif, accusatif et génitif par -u, -a, -i lorsque le terme est défini et -un, -an, -in lorsqu'il est indéfini. Concernant les seuls féminins pluriels, le nominatif se décline en -u/-un et l'accusatif et le génitif sont confondus en un cas régime dont la déclinaison est -i/-in, ce qui en fait une déclinaison de type diptotique. Cette déclinaison par les voyelles brèves est enfin aussi celle des "diptotes" (au sens de la grammaire arabisante traduisant celle arabe de mamnū min al-ṣarf) pour qui, lorsqu'ils sont indéfinis, les marques sont -u/-a/-a.

La seconde, celle par les voyelles longues, concerne le duel, le pluriel masculin régulier et les « six noms ». Elle s'obtient dans tous les cas par un $y\bar{a}$ au génitif, que ce soit pour le pluriel masculin régulier $[\bar{1}]$ ou le duel [ay]. Le nominatif est noté par un $w\bar{a}w$ $[\bar{u}]$ dans le cas du pluriel masculin régulier et des « six noms », et par un 'alif $[\bar{a}]$ dans le cas du duel. Quant à l'accusatif, il s'obtient par un 'alif dans le cas des « six noms » et par un $y\bar{a}$ dans le cas du duel [ay] et du pluriel masculin régulier $[\bar{1}]$. Ce dernier $y\bar{a}$, unique d'un point de vue morphologique est néanmoins différencié d'un point de vue phonologique puisque celui du duel est une consonne dans le cadre d'une diphtongue (-ayni) tandis qu'il s'agit d'une voyelle longue dans le cas du pluriel masculin régulier $(-\bar{n}na)$. Toutefois, seul l'angle morphologique, puisque textuel, sera traité ici. Cette déclinaison nominale est résumée dans le tableau suivant.

6 noms	pl. fém. rég.		pl. masc. rég.	duel	sing. et pl. irréguliers		
	Indéfini	Défini			Indéfini	Défini	
و	اث	اثُ	ونَ	انِ	- %	9 —	NOM.
١	اتٍ	اتِ	ینَ	ڮؽڹ	*[-	ACC.
ي					.	7	GÉN.

Selon la vision historiciste et principalement allemande donc, d'un état entièrement fléchi nous serions passés à un état partiellement fléchi. Très précisément, la flexion par les voyelles brèves aurait disparu tandis que celle obtenue au moyen des voyelles longues se serait maintenue. À cette dernière il convient aussi d'ajouter le cas du 'alif orthographique (-an) de l'accusatif indéfini des singuliers et pluriels irréguliers non diptotes ne se terminant pas par un $t\bar{a}$ ' marbūṭa ($\tilde{\bullet}$), un 'alif mamdūda ($\tilde{\bullet}$) ou un 'alif ($\tilde{\bullet}$) ou $\tilde{\bullet}$).

1. La question de la pertinence et de l'existence réelle d'une flexion arabe : six critiques

Face à cette vision très largement adoptée et relayée (cf. Blau notamment), se sont élevées des voix dissonantes et opposantes pour reprendre le titre d'un article fameux traitant du grammairien Quṭrub (m. 206/821, cf. Versteegh, 1981). Les critiques portées par les linguistes modernes à la pertinence de l'*i'rāb* en arabe sont principalement de six ordres.

Il s'agit tout d'abord de sémantique où est pointée l'absence de lien nécessaire entre marque casuelle d'une part et sens de l'autre (Guillaume, 1998 : 48), puisque, nous le savons, le système n'est pas univoque et à une marque graphique et phonologique (-in par exemple) peut correspondre plus d'un sens grammatical (ici génitif comme dans mu'allimin.un enseignant-GÉN. ou accusatif comme dans mu'allimātin.des enseignantes-ACC. ou encore nominatif d'un nom défectueux en yā' comme dans qāḍin.un juge-NOM. ou GÉN. et même pas du tout la marque de l'indéfinition comme dans Zaydin.Zayd-GÉN.DÉF.).

Il s'agit ensuite de syntaxe où l'ordre des mots n'est justement pas libre mais nécessaire en arabe *a contrario* d'autres langues telles le latin ou le grec ancien où la déclinaison était, elle, pertinente. Ainsi, pour nombre de chercheurs, les marques d'*i'rāb* (voyelles longues comme brèves) sont *a minima* redondantes, ce qui signe leur manque de pertinence (cf. Corriente, 1971, Ambros, 1972, Corriente, 1973, Gruntfest, 1991, Larcher, 2005 et Larcher, 2015), et ce même dans le registre extranaturel de la langue qu'est la poésie (cf. Larcher, 2001 : 586).

Il s'agit aussi de phonologie. Cette dernière permet en plus d'intégrer au concert de ceux qui doutent de la pertinence de l'*i'rāb* la voix, dissonante chez les grammairiens arabes, de Quṭrub pour qui le phénomène de vocalisation en finale des mots serait essentiellement euphonique, *i.e.* de liaison pour des raisons de prononciation. C'est ce qu'expose très bien Versteegh, 1981 et que relaie Molina Rueda, 1987 en prenant position pour la thèse de Quṭrub. D'autres

développent les mêmes thèses (cf. Dévényi, 1988, Larcher, 2015, p. 254–255, Sartori, 2013 et Sartori, 2017).

Il s'agit de plus de terminologie, '*i*'rāb ne désignant pas nécessairement "flexion désinentielle", mais aussi "analyse grammaticale" comme le font assez justement remarquer certains (cf. Carter, 1981 : 171, 8.21, n.1, Fleisch, 1986 : 1249, Peña, 1997, Edzard, 2006 : 560 et Sartori, 2017 : 142 et notamment note 26).

Il s'agit ensuite du non-respect de la flexion. Il ne semble en effet pas non plus possible de conclure au respect des marques d' i'rāb dans cet arabe classique plus ou moins fantasmé, certains indices historiques venant conforter l'idée contraire (cf. Kahle, 1949 : 65–66, Kahle, 1959 : 145, n.1, Zubaydī, *Ṭabaqāt* : 11⁴ et Gilliot, 1990 : 191). Cela touche même le discours grammatical. Spécialement, des traces infraverbales de mécréance des grammairiens euxmêmes en leur idole l' i'rāb peuvent être relevées (cf. Zaǧǧāǧī, *Ğumal*, Ibn Ğinnī, *Ḥaṣā'iṣ*, Ğurǧānī, *MŠRĪ*, Zamaḫšarī, *Mufaṣṣal*, Ibn Yaʿīš, *ŠM*, Ibn al-Ḥāǧib, *Kāfiya*, Ibn al-Ḥāǧib, '*Imlā*', al-Sayyid al-Šarīf, *Taʿrīfāt* et pour les références exactes, Sartori, 2013 et Sartori, 2017).

Il s'agit enfin d'histoire, rien ne permettant de conclure à la primauté de la langue du Coran, la langue de *Qurayš* et donc de celle dite classique, al-luġa alfushā. La question historique de la période du déclin de la flexion désinentielle en arabe, dans l'hypothèse d'une pré-existence de celle-ci, a alors été revisitée. Pour beaucoup de chercheurs, ce qui semble faire l'objet aujourd'hui d'un large consensus, cette phase de déclin est en fait antérieure à l'apparition de l'Islam et des conquêtes arabes, c'est-à-dire antérieure à l'épisode mythique et endogène du fasād al-luġa mais aussi à celle de la langue de Qurayš entendue comme koïnè donnant naissance à la luga al-fushā. C'est notamment le cas de Corriente, 1971, Corriente, 1973 et Corriente, 1975 notamment: 52, 57, 59-60, mais aussi d'auteurs s'exprimant récemment sur la question. Ainsi Al-Jallad, 2015: 45 écrit-il que « By the 6th century, there can be no doubt as to the loss of case inflection, at least in Palestina Tertia » et al-Sharkawi, 2015a: 39 dit-il que «the triptotic case system was starting to show signs of decay before the Arab conquests even in the most conservative dialects ». Il s'agit cependant toujours d'une vue évolutionniste ainsi que le montre le vocabulaire utilisé (loss, decay), et cette question historique a fait et fait débat comme le rappelle Edzard, 2006: 562 en citant Rabin, 1951: 56-57, Talmon, 2002: 359-360, et les controverses opposant Fück, 1950 à Wehr, 1952, Diem, 1973 à Blau, 1977.

⁴ Pour la traduction Langhade, 1985 : 106.

Certains ont tout de même rompu avec cette représentation évolutionniste en émettant l'hypothèse que ce n'était pas l'arabe qui avait perdu la flexion, mais l'arabe classique qui s'en était paré. C'est ainsi le cas de Jonathan Owens qui, le premier, a proposé cette hypothèse révolutionnaire (cf. Owens, 1998a et Owens, 1998b et Owens, 2006). Il a été depuis sinon suivi du moins relayé par d'autres chercheurs (cf. Larcher, 2001 : 585 mais aussi Larcher, 2005, Larcher, 2006, Larcher, 2010 et Retsö, 2010, Retsö, 2013). Nous verrons que certains des chercheurs actuels sur la question, tout en conservant une approche évolutionniste, tendent à se rapprocher de cette vision où les grammairiens auraient une part active dans l'élaboration du système flexionnel tel que nous le connaissons pour l'arabe. C'est désormais surtout à cet aspect historique du débat que l'état de la question pour l'arabe va s'attarder.

2. L'arabe classique, postclassique, moderne et contemporain : l'i'rāb existe mais...

Toutes ces critiques sont fondées à condition de définir l'objet auquel elles s'appliquent. Si l'on observe la réalité de la langue arabe en tant qu'arabe classique, postclassique, moderne et contemporain, il est possible de dire que la flexion désinentielle existe, au moins en théorie, même s'il n'y a finalement qu'assez peu de doute sur son absence de pertinence : quand elle est marquée, elle ne l'est généralement que dans le cas des voyelles longues, ce qui représente bien moins de cas dans la langue que les mots qui devraient porter, au regard des normes classiques, des voyelles brèves de déclinaison. De plus, en la matière, les grammairiens arabes ne sont que de peu de secours : véritables croyants, ceux sont des missionnaires persuadés que la flexion existe bel et bien. Il est par contre possible de les prendre à défaut, dans leur propre pratique et raisonnement, au niveau infra verbal de leur discours (cf. Sartori, 2013 et Sartori, 2017). De fait, prendre pour argent comptant leur croyance si forte qu'ils l'illustraient de mille manières ne revient qu'à relayer celle-ci, pas la réalité de la chose en quoi ils croyaient. Ce qu'il est seulement possible alors de dire est que trop vouloir en faire vient peut-être indiquer que tel n'était pas la réalité.

Au delà de la question de son existence, la question de la pertinence de la flexion est posée. D'une part elle apparaît comme redondante avec la position des mots dans la phrase, mais, d'autre part, des cas patents de non-respect des normes grammaticales sont exposés concernant les accords en déclinaison. C'est le cas de l'accord casuel entre le substantif et son adjectif (cf. Sartori, 2017), ou encore de la double possibilité *mundu yawmayni* (duel génitif) ou *mundu yawmāni* (duel nominatif, cf. entre autres Zaǧǧāǧī, 'Īḍāḥ, p. 70 ainsi que

les autres exemples relevés à cet endroit) mais aussi, tout simplement, des accords recensés dans le cas, par exemple, du *na t sababī*. Ainsi, la flexion désinentielle du *sabab* dans la construction du *na t sababī* est, dirions-nous, plus que multiple (cf. Silvestre de Sacy, 1831 : II, 197–201 et part. 199–201), ce qui semble bien rendre absconse la thèse d'une flexion pertinente, tout (ou peu s'en faut) semblant être possible. Il en va de même dans le cadre de la flexion modale quand les trois vocalisations sont possibles en finale d'un verbe redoublé à l'inaccompli apocopé ou à l'impératif... (cf. 'Abd al-Ḥamīd, 1995 : 147).

Enfin, les grammairiens arabes eux-mêmes se font le relai, parfois à leurs corps défendants, de cette thèse qui remet en cause l'existence, la pertinence ou l'importance du fait flexionnel en arabe. C'est le cas lorsque l'irāb n'est pas pris en compte dans le raisonnement grammatical mais où le phénomène majoritaire dont serait issue la réflexion grammaticale serait au contraire la pause (wagf, cf. Sartori, 2013). De même, la définition donnée par Ibn al-Warrāq (m. 381/991) du phénomène laisse songeur : wa-'inna-mā qusimat al-'arabiyya 'alā 'arba 'at 'adrub li- 'anna 'aṣl al- 'i 'rāb huwa al- 'ibāna (« l'arabe n'a été divisée en quatre types que parce que le fondement de la flexion désinentielle est la clarification » Ibn al-Warrāq, 'Ilal, p. 196). Or s'il s'agit de clarification apportée à la langue, c'est que cette dernière n'en était pas ontologiquement, intrinsèquement pourvue... Ibn al-Warrāq continue: wa-l-'i'rāb 'inna-mā yadhulu fī al-kalām li-l-'ibāna 'an al-ma'ānī (« la flexion désinentielle n'intervient dans le discours que (j'insiste, 'inna-mā) pour mettre en évidence/distinguer les sens », Ibn al-Warrāq, 'Ilal, p. 197). Il ne s'agit donc pas de quelque chose de fondamental puisqu'il s'agit d'un ajout, et puisqu'ajout, ce n'est alors pas consubstantiel à la langue...

L'identique est à trouver avant lui puisque Zaǧǧāǧī (m. 337/949) dit ceci dans le chapitre XVI de son 'Īḍāḥ: wa-l-'i 'rāb 'aṣlu-hu al-bayān yuqālu 'a 'raba al-raǧul 'an ḥāǧati-hi 'iḏā 'abāna 'an-hā (« [quant à] la flexion désinentielle, son fondement est l'explicitation; on dit: l'homme a exprimé ses besoins lorsqu'il les a rendu explicites », Zaǧǧāǧī, 'Īḍāḥ, p. 91). Il semble toutefois considérer que ces marques, désignées depuis comme celles de flexions, sont consubstantielles à la langue puisqu'il poursuit:

tumma 'inna al-naḥwiyyīna lammā ra' t̄ fī 'awāḥir al-'asmā' wa-l-'af'āl ḥarakāt tadullu 'alā al-ma'ānī wa-tubayyinu 'an-hā sammt̄-hā 'i'rāban 'ay bayānan (« puis le fait est que les grammairiens, lorsqu'ils ont vu à la fin des noms et des verbes des vocalisations qui indiquaient des significations et qui les explicitaient, eux les ont nommées flexion désinentielle, c'est-à-dire explicitation », Zaǧǧāǧī, 'Īḍāḥ, p. 91)

Cependant, il ajoute aussi ceci : wa-ka-ʾanna al-bayān bi-hā yakūnu (« et c'est comme si l'explicitation, au moyen d'elles [les vocalisations], était [i.e. existait] », Zaǧǧāǧī, ʾĪḍāḥ, p. 91). Or, « comme si c'était », ce n'est pas « c'est » (!). Avant, dans le même ouvrage, au chapitre VI intitulé bāb al-qawl fī-l-ʾi ʿrāb wa-l-kalām ʾayyu-humā ʾasbaq (« chapitre de ce qui est dit à propos de la flexion désinentielle et du discours, lequel des deux est plus ancien ? »), Zaǧǧāǧī est particulièrement clair quant à la primauté du discours sur la flexion désinentielle mais aussi sur le caractère non essentiel de cette dernière. Il écrit ainsi :

fa-ʾin qāla fa-ʾaḥbirū-nī ʿan al-ʾi ʿrāb wa-l-kalām ʾayyu-humā ʾasbaq [...] fa-naqūlu ʾinna al-kalām sabīlu-hu ʾan yakūna sābiqan li-l-ʾi ʿrāb li-ʾannā qad narā al-kalām fī ḥāl ġayr mu ʿarrab wa-lā yaḥtallu ma ʿnā-hu wa-narā al-ʾi ʿrāb yadḥulu ʿalay-hi wa-yaḥruğu wa-ma ʿnā-hu fī dāti-hi ġayr ma ʿdūm mitālu dālika ʾanna al-ism naḥwa zayd wa-muḥammad wa-ğa ʿfar wa-mā ʾašbaha dālika mu ʿarraban kāna ʾaw ġayr mu ʿarrab lā yazūlu ʿan-hu ma ʿnā al-ismiyya (« sʾil dit: informez-moi à propos de la flexion désinentielle et du discours, lequel des deux est le premier ? [...] nous disons que le discours est premier par rapport à la flexion désinentielle car nous pouvons voir le discours dans un état non fléchi sans que son sens n'en soit détérioré, et nous voyons la flexion intervenir ou non et le sens en lui-même rester pérenne. Un exemple de cela c'est que [concernant] le nom comme Zayd, Muḥammad ou Ğaʿfar et ce qui y ressemble, qu'il soit fléchi ou non, le sens du nom n'y disparaît pas », Zaǧǧāǧī, ʾĪdāḥ, p. 67, cf aussi chap. VII, Zaǧǧāǧī, ʾĪdāḥ, p. 69–71)

Ibn Ḥarūf (m. 609/1212) est aussi intéressant dans la mesure où il récuse clairement que la flexion désinentielle puisse être une *amélioration*. Ce faisant, il nous incite à entendre qu'elle était considérée ainsi par d'autres... Il écrit en effet: wa-lam taqṣid al-ʿarab bi-hi taġyīran wa-lā taḥsīnan Ibn Ḥarūf, ŠĞZ, p. 259). Or, Ibn Bazīza (m. 662/1264) s'oppose à cette déclaration en disant que l'allégation selon laquelle les Arabes ne visaient pas ceci est un jugement sans fondement » (fa-iddi ʿāʾ ʾanna al-ʿarab lam taqṣid kaḏā ḥukm ʿalā al-ġayb, Ibn Bazīza, Ġāya).

Concernant l'amélioration, en fait, 'i rāb aurait le sens non terminologique de taḥsīn (cf. Cor. 56, 37 et Ibn 'Uṣfūr, ŠĞ, t. I, p. 31). Toutefois, pour Ibn Faḥḥār (m. 754/1353), le terme a bien à voir avec taḥsīn, même s'il ne le sépare pas d'un phénomène qui serait sémantique. Il écrit : wa-hiya [al-ḥarakāt] 'ayḍan taḥsīn li-l-kalima wa-tazyīn la-hā 'id bi-hā yufhamu al-ma nā al-maqṣūd (Ibn al-Faḥḥār, ŠĞ, t. I, p. 60). Il est donc tout de même question de taḥsīn et de tazyīn qui, on en conviendra, n'indique pas quelque chose d'essentiel ni surtout de consubstantiel ou d'ontologique.

Cela étant dit, d'autres arguments, intéressants pour autant, ne viennent pas remettre totalement en cause l'existence de la flexion désinentielle. Il en va de ceux, cités plus haut, qui signalent certains indices historiques venant conforter l'idée que l'irab n'était pas respecté (cf. Kahle, 1949 : 65–66, Kahle, 1959 : 145, n.1, Zubaydī, *Tabaqāt*, p. 11 et Gilliot, 1990 : 191). En effet, son non-respect n'induit pas *de facto* son inexistence et l'argument qui consiste à dire qu'il s'agit alors de fautes au regard des règles de l'arabe classique et/ou antérieur est tout à fait recevable. De même, le fait de trouver sous la plume d'un grammairien l'expression *ibṭāl al-irāb* («l'abrogation de la flexion») ne signifie pas nécessairement qu'il n'existe pas ni qu'il n'est absolument pas suivi :

wa-'amma qirā'at man qara'a "al-ḥamdi li-llāhi" bi-kasr al-dāl wa-qirā'at man qara'a "al-ḥamdu lu-llāhi" bi-ḍamm al-lām fa-humā qirā'atān šāddatān fī al-isti māl da īfatān fī al-qiyās 'ammā šudūdu-humā fī al-isti māl fa-zāhir wa-'ammā du fu-humā fī al-qiyās fa-zāhir 'ayḍan 'ammā kasr al-dāl fa-'inna-mā kān da īfan li-'anna-hu yu'addī 'ilā 'ibṭāl al-'i rāb wa-dālika lā yaǧūz... (« Quant à la lecture de qui lit "al-ḥamdi li-llāhi" avec vocalisation en i du dāl et celle de qui lit "al-ḥamdu lu-llāhi" avec vocalisation en u du lām, il s'agit de deux lectures anormales au regard de l'usage et faibles au regard de la règle. Concernant leur anormalité au regard de l'usage, cela est patent. Concernant leur faiblesse au regard de la règle, c'est tout autant patent : la vocalisation en i du dāl n'est en effet faible que parce qu'elle conduit à l'abrogation de la flexion et cela n'est pas permis... » Ibn al-'Anbārī, 'Inṣāf, p. 597, voir aussi p. 104 et 595)

Il s'agit juste de la preuve, là encore, qu'il était des gens pour dire autrement que la sacrosainte règle, mais si l'on parle d'*ibṭāl* n'est-ce pas finalement le signe que l'*iʿrāb* puisse exister?

3. L'arabe préclassique, coranique, pré-coranique et l'ancien arabe

Si l'on se réfère à l'arabe préclassique et post-coranique, il ne faut pas long-temps pour trouver des « fautes » au regard des canons classiques postérieurs. C'est ainsi le cas avec des textes datant des l'-lle/VIIIe-VIIIe siècles soit de l'époque même ou juste avant l'élaboration de la grammaire arabe par Sībawayhi. Il en va ainsi d'un exemple ancien où l'on lit *ilā abū al-ġarā* au lieu de *ilā abī al-ġarā* (Mohamed Mahmoud Younes, 2013 : 92, 1. 17), ce qui rappelle le *Apa Kyros* > *Abū Qīr* mentionné par Larcher, 2008 : note 22 et Larcher, 2010. De même, on trouve *taqūlu qawl* et non *qawlan* (Mohamed Mahmoud Younes, 2013 : 92, 1. 13) et *baʿatt ilay-hā riǧ[ā]l* au lieu de *riǧālan* (Mohamed Mahmoud Younes, 2013 : 92, 1. 16).

Si l'on observe à présent la langue préclassique du Coran, il semble que la flexion désinentielle existe bel et bien. De là à dire qu'elle fut réalisée, il y a un pas qu'il est tout de même difficile de franchir. Mais si l'on observe l'arabe encore antérieur, cette fois-ci l'existence-même d'une norme flexionnelle n'est

76 Manuel Sartori

en rien avérée, aucun texte (grammatical ou non) ne venant en attester l'existence, seules de occurrences éparses nous étant parvenues, ce qui représente l'une des plus grandes difficultés posées aux chercheurs contemporains.

La question n'est donc pas tant celle de savoir si la flexion existe en arabe classique, postclassique, moderne ou contemporain. Elle est à tout le moins le fait des grammairiens⁵ et de l'idéologie linguistique qui la sous-tend, qu'elle soit réalisée ou non, pertinente ou non. Il s'agit *a minima* d'un *deus ex machina*, d'une divinité linguistique, d'un credo, d'un dogme, bref d'une entité *per se* dont l'existence ne peut être prouvée mais dont l'existence repose essentiellement sur un phénomène de croyance⁶. Nous avons alors affaire à un phénomène proprement idéologique qui est pour partie lié au regard sur soi et à l'identité recherchée et affirmée : certainement le besoin de doter une langue perçue comme particulière et divine d'attributs linguistiques forts, au moins à l'instar des grandes langues connues à l'époque de la Révélation et ensuite, à savoir entre autres le grec.

La question est plutôt celle de savoir si le système flexionnel classique est issu d'un préalable endogène ou bien s'il est le fruit, comme l'a proposé Jonathan Owens, d'une innovation, celle-ci pouvant être endogène comme exogène. Il est ainsi concevable que les canons de la grammaire grecque aient influencé les grammairiens arabes⁷, la langue arabe, perçue comme langue divine, ne

⁵ Et encore pas de tous, cf. Qutrub mais aussi les cas de mécréances infra verbales relevés ici et là, cf. notamment Sartori, 2013 et Sartori, 2017.

⁶ Sous cet aspect, certains auteurs, pourtant partisans d'une préexistence du système casuel, se rapprochent de cette vision. C'est notamment le cas d'al-Sharkawi qui note au sujet du « [...] case system in pre-islamic Arabic. It is important to note that case was irrelevant in function and ambivalent in use. Despite that unstable position of case, grammarians of Arabic both medieval and modern give case a prominent position in their theoretical frameworks and in their books. [...] This prominent position allows the case system to be present both in the consciousness of users and in the structures of Modern Standard Arabic » (al-Sharkawi, 2016: 223). Il va même plus loin, certainement sans s'en rendre compte, puisqu'il écrit au sujet de l'arabe classique: « In the 20th century the Classical variety began to acquire new modes of expressions. When it became spoken (je souligne), the redundant case system acquired a phonetic non-syntactic function » (al-Sharkawi, 2016: 225), où l'on cromprend que l'arabe classique n'était donc pas une variété parlée avant le xxe siècle...

Certes, « Yet, in its further development the Arabic linguistic tradition stayed remarkably clear of any foreign influence » (Versteegh, 1997 : 5), mais cela ne concerne effectivement que les développements ultérieurs de la grammaire arabe et non son point de départ. En effet, il est connu que Sībawayhi a défini « le nom par les mots "le nom est homme, cheval mur" » (Versteegh, 1980 : 48), l'exemplification par « homme » et « cheval » se retrouvant notamment dans le *Technè Grammatikè* attribué à Denys le Thrace (cf.

pouvant être inférieure du point de vue de sa logique interne à une langue comme le grec, lui-même bien codifié d'un point de vue grammatical. L'usage d'une flexion peut aussi être le fait d'une imitation par les Arabes (principalement les poètes) de modèles artistiques préalables et prestigieux (cf. Corriente, 1971 : 40). Ce peut aussi être le fait, toujours pour des raisons de prestige, d'un hellénisme de classe visant à imiter la civilisation grecque dans sa manière de s'exprimer et dans son rapport à sa langue comme langue-objet.

Pour revenir à l'ensemble des critiques soulevées contre l'idée d'une flexion désinentielle pertinente et existante, ces remises en cause, et notamment celle de type historique, semblent avoir eu au moins une vertu, celle de participer au débat, de faire exister celui-ci ainsi que le dialogue scientifique⁸. En effet, l'aspect épistémologiquement positif de ces critiques, portées depuis les années soixante-dix du siècle dernier, soit depuis une cinquantaine d'années, est justement celui d'avoir relancé le débat en "désontologisant" la thèse historiciste d'une flexion pertinente et existante. Et c'est à la suite de ces critiques, une fois le débat réouvert, que d'autres voix se font depuis entendre pour, elles, tenter de montrer en quoi la flexion désinentielle existait en ancien arabe.

4. Une flexion désinentielle pré-existente à l'arabe classique?

La question de l'existence et de la pertinence de la flexion désinentielle en arabe se pose bel et bien⁹, et c'est parce qu'elle se pose que la recherche actuelle tente d'évaluer celles-ci en ancien arabe¹⁰. Dans le cadre restreint de cette contribution, je me contenterai de citer principalement deux auteurs qui s'intéressent particulièrement à cet état de faits. Il s'agit de Muhammad al-Sharkawi d'une part et d'Ahmad Al-Jallad de l'autre qui, tout en battant en brèche la thèse du

Chevillard *et al.*, 2007 : 27-28). Cette thèse d'une origine grecque est relayée par Gruntfest (1991) qui signale que selon deux orientalistes, Johann David Michaelis (1717-1791) et Johann Gottfried Hasse (1759-1806), l'*i'rāb* (nominal pour le premier, nominal et verbal pour le second) était une création des grammairiens arabes sous l'influence du grec.

- 8 Cela n'a néanmoins rien de nécessaire, et l'on s'étonnera de ne trouver dans l'article intitulé *Case Theory* de l'*Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics* aucune mention des critiques faites à la flexion en arabe (cf. LeTourneau, 2006), réserves qui sont mentionnées ailleurs dans cette encyclopédie (cf. Edzard, 2006).
- 9 Elle se pose même plus largement en sémitique (cf. entre autres Hasselbach, 2013), ce que les contributions de ce volume aborderont également.
- 10 Inutile donc de citer ici certains auteurs s'exprimant dans le cadre de l'arabe contemporain et pour qui, nonobstant, la flexion désinentielle est une réalité tangible et irréfragable (voir par exemple Al-Ani, 2007 : 253 et pour la critique de celui-ci, Sartori, 2013 : 513, note 53).

78 Manuel Sartori

fasād al-luġa, pensent que l'arabe classique est issu d'un ancien arabe connaissant une flexion désinentielle triptotique. Un mot avant cela pour préciser que par ancien arabe, il est alors généralement entendu un état de la langue pour lequel nous ne disposons que de peu de sources directes (arabe épigraphique notamment, en caractères arabes ou étrangers, notamment grecs) ou bien que des sources indi-rectes (poésie, kalām al-ʿarab). Le corpus est par conséquent plus que limité, ce qui rend dès lors impossible de lever de manière certaine et définitive les doutes quant à l'objet du débat. Cela contribue pour autant au dialogue scientifique, et c'est ce qui importe.

4.1 al-Sharkawi et l'utilisation des sources de seconde main du kalām al-'arab Al-Sharkawi, tout comme Al-Jallad dont il sera question plus bas et comme avant eux Corriente (cf. supra), parle d'un déclin du phénomène flexionnel avant l'épisode mythique du fasād al-luġa puisqu'il le situe à l'époque pré-islamique, plus exactement à la veille de l'Islam et des conquêtes : « all dialects had some sort of case system » (al-Sharkawi, 2015a: 38) et précise que « the triptotic case system was starting to show signs of decay before the Arab conquests even in the most conservative dialects » (al-Sharkawi, 2015a: 3911). Ce faisant, comme Al-Jallad, il pose l'existence d'un système de cas dans les dialectes arabes anciens. Selon cet auteur, trois phases seraient à considérer : la première, celle des dialectes anciens, où les noms étaient munis d'une flexion triptotique complète; la seconde, celle de l'arabe à la veille de l'Islam et des conquêtes, où la flexion commence à faiblir, les catégories de mamnū min al-şarf et de mabnī étant des résidus de la première phase; enfin la troisième, celle de l'arabe après les conquêtes, qui se divise en deux branches, celle de l'arabe classique d'une part, avec maintien de la flexion telle qu'elle était dans la deuxième phase, et les arabes dialectaux, avec disparition de cette même flexion (cf. al-Sharkawi, 2015a: 39-40).

L'auteur part de la définition donnée par Suyūṭī, *Iqtirāḥ* de ce qui est acceptable en termes de sources (al-Sharkawi, 2015a: 51), et précise, avec les *autres grammairiens traditionnels* (al-Sharkawi, 2015a: 52), que les dialectes les plus fiables sont les plus conservateurs car les plus protégés des influences externes¹², à savoir ceux du Najd ('Asad, Tamīm et Qays)¹³. À partir de là, il tire

^{11 «} Case was in a state of decay before the Arab conquests and it was not as functional as it seems in the traditional books of grammar » (al-Sharkawi, 2016 : 226).

¹² En quoi il reprend la thèse du *fasād al-luġa*.

¹³ Cf. également al-Sharkawi, 2015b : 63 qui reprend le même passage de l' 'iqtirāḥ et le même raisonnement.

argument du fait que les *mamnū* ' *min al-ṣarf* et les *mabnī* étant pleinement fléchis dans ces dialectes, la flexion existait bel et bien en arabe pré-islamique en tant que système plus élaboré que celui de l'arabe classique¹⁴, l'ensemble de sa démonstration tendant à prouver que cette flexion était déjà en déclin à la veille de l'islam et des conquêtes, mais qu'elle pré-existait donc, contrairement à la thèse d'Owens.

Le même auteur s'exprime aussi sur la question du duel dont il tire des arguments intéressants. Dans un premier article, al-Sharkawi indique que des phénomènes phonologiques seraient à l'origine, dans les dialectes, de la disparition des cas concernant l'expression du duel. Ainsi, l'*imāla*¹⁵ serait à la base du passage de *-āni* à *-ēn*, de même que la monophtongaison serait à la base du passage de *-ayni* à *-ēn* (cf. al-Sharkawi, 2013 : 6).

Revenant sur la question dans un second article, l'auteur indique que les dialectes anciens, et parmi eux les plus conservateurs et les plus fiables selon les grammairiens arabes eux-mêmes, à savoir ceux du Najd (Tamīm, Qays et 'Asad), avaient majoritairement un seul suffixe pour le duel, $-\bar{a}n$. Partant de cette observation de l'invariabilité du suffixe du duel en arabe préislamique, contrairement notamment à la situation en sémitique qui exhibe un cas nominatif et un cas régime, l'auteur parle alors d'une reconstruction tardive du système par les grammairiens arabes (cf. al-Sharkawi, 2015b : notamment 60 et 69-70)¹⁶. Il en conclut que l'ensemble des dialectes du $k\bar{a}lam\ al$ -'arab exhibant le duel

^{4 «}Full case-inflection in these Najdi dialects of *mamnū* ' *min al-ṣarf* noun categories, adverbes of time and place, and certain nominal suffixes and the lack thereof in other non-Najdi dialects is an indication that the treatment of grammatical case in these categories is a residue of an earlier phase the non-conservative dialects either passed beyond without the traces that remained in these conservative dialects or were treated sceptically by traditional grammarians as anomalous structural features » (al-Sharkawi, 2015a: 53).

¹⁵ Phénomène qui marque l'« inclination », comme son nom l'indique, du [a] vers le [i], que la quantité de la voyelle soit longue (ā) ou brève (a), et qui apparaît en position médiale ou finale. Sur ce phénomène, voir notamment 'Astarābādī, ŠŠ, t. III, p. 4-30, et pour une vue d'ensemble Levin, 1992 et Levin, 2007.

[&]quot;A Taking the -ān to be a nominative suffix and -ayn to be a genitive and accusative suffix can be a reconstruction of the grammarians as late as the 8th century » (al-Sharkawi, 2015b: 60). L'auteur développe une théorie très intéressante à partir du phénomène d'imāla visant à montrer en quoi, par exemple avec la lecture en inna hāḍayni la-sāḥirāni de Abū Amr b. al-Alā des Tamīm pour qui le duel est invariable en -ān, l'un et l'autre de ces duels ne sont pas casuels mais uniquement phonologiques (cf. al-Sharkawi, 2015b: 69-70), concluant assez pertinemment: «This situation could justify the grammarians' perception and could have provided them for two forms of the dual suffix that they had to explain » (al-Sharkawi, 2015b: 70).

comme invariable, les grammairiens du II^e/VIII^e siècle ont dû alors surtout se baser sur la poésie préislamique qui, elle, distingue parmi le duel entre nominatif et cas régime¹⁷.

Les arguments développés par al-Sharkawi sont sans conteste très intéressants, mais sont finalement tous de seconde main, i.e. issus des grammairiens arabes eux-mêmes, ce qui peut toujours jeter un voile de suspicion quant à leur réelle véracité, même si en l'absence d'autres éléments nous devons bien nous en contenter. Néanmoins, cette question de la véracité ou de la fiabilité de ces sources de seconde main se pose : n'y a-t-il pas un risque d'un prisme déformant ? n'y a-t-il pas arrangement idéolinguistique ?¹⁸ Il ne s'agit que d'éléments *rapportés* par les grammairiens et en ce sens, parler de "témoignage" (*testimony*, al-Sharkawi, 2015a : 54 et ailleurs) peut paraître exagéré, même si nous ne disposons pas de bien plus. Le doute méthodique sur les dires des grammairiens, prompts à défendre leur idôle, ne serait-il pas un préalable en même temps que ce qui devrait pousser à rechercher des preuves autres que chez eux et notamment dans des traces écrites indéniables ?

4.2 Al-Jallad et le recours au Graeco-Arabica

Al-Jallad, tout comme al-Sharkawi, pose que le système flexionnel de l'arabe était en fort déclin ou avait déjà disparu à l'époque préislamique. Il pense néanmoins pouvoir trouver des preuves substantielles, mais reconnaît-il ténues, de l'existence d'une flexion en ancien arabe dans la période préislamique et ce notamment grâce à des inscriptions en langue arabe écrites en caractères grecs¹⁹. Cette transcription serait alors, pour l'auteur, le garant de la préservation de certains phénomènes phonologiques, dont la flexion casuelle ou modale. L'auteur se base pour statuer sur les quelques éléments en sa possession, dont les noms propres. Or, comme il l'écrit lui-même avec al-Manaser, « As expected, the Arabic names are Hellenized in the second declension, with the patronymics given in the genetive case » (Al-Jallad et al-Manaser, 2015 : 53). Et de fait trouve-t-on 11. Aυσος Ουδου / 12. Βαναου Χαζιμ / 13. μου αλ-Ιδαμι αθα [ausos

^{17 «} To standardize the dual suffix as a morpheme of two allomorphs, one for the nominatives and the other to accusative and genitive, the grammarians must have considered data from pre-Islamic poetry more trustworthy than that of *kalām al-ʿarab*, especially when it matches the dual suffix treatment in the Qurʾān » (al-Sharkawi, 2015b: 70).

¹⁸ Et non théologique, car en ce cas, ce sont les dialectes du Hedjaz qui ont la préférence du fait même que le Prophète en est issu.

^{19 «}Disconnected pieces of evidence, however, suggest that a tripartite system of case inflection was operative at least in the earliest stages of the language» (Al-Jallad, 2018: 326).

oudou / banaou Kazim / mou al-idami ata], « 'Aws [fils de] 'Ūd [fils de] Bannā' [fils de] Kazim le 'Idāmite est venu » où l'on reconnaît la marque du nominatif grec de deuxième déclinaison (-os) et celle du génitif (-ou). Ces termes arabes sont donc bien déclinés, mais ils le sont à la manière grecque, non pas arabe, et encore pas tous. Ainsi la nisba al-'idāmī n'est pas fléchie, ni en αλ-Ιδαμιος [al-idamios] au nominatif grec en tant qu'adjectif du premier terme Aυσος, ni en αλ-Ιδαμιυ [al-idamiu] (< al-'idāmiyyu) au nominatif arabe celui-là. Il est au contraire laissé tel qu'il est prononcé en arabe, al-'idāmī²0. Il semble donc que la seule marque de déclinaison non grecque de cette ligne onomastique soit en fait... une absence de déclinaison, soit par le phénomène de pause (waqf) – dans l'hypothèse de l'existence d'un tel système – soit de manière absolue.

Al-Jallad s'est aussi penché sur la période islamique des conquêtes. Là, il y est très clair concernant le statut du grec dans son approche de l'arabe islamique puisqu'il dit ceci : «I assume that the transcriptions of Arabic reflect the way scribes heard these words being pronounced rather than being based on a written source » (Al-Jallad, 2017b: 420). Même si dans cet article les transcriptions en caractères latins du grec semblent bien souvent être des reconstructions²¹, il est patent que, si le scribe grec écrivait réellement ce qu'il entendait, alors on trouve Αβδελαζιζ [abdelaziz = 'abd al- 'az $\bar{\imath}z$], Αβδελμελεχ [abdelmelek] (= 'adb al-malik), Αβδεραμαυ [abderaman] (= 'abd al-raḥman) ou Αβδελλα [abdella] (= 'abd allāh, Al-Jallad, 2017b: 428) sans aucune marque de déclinaison d'aucune sorte (grecque ou arabe) à la fin des second et premier terme d'annexion (ici 'abd). Ici, il n'y a pas d'hellénisation de la déclinaison, mais un fait demeure : si le scribe écrivait ce qu'il entendait, c'est que la flexion arabe n'était soit pas réalisée, soit inexistante. Pour Al-Jallad une fois encore, ceci est normal dans la mesure où dès cette époque, le système flexionnel avait déjà disparu (cf. Al-Jallad, 2017b: 429)²². Pour autant, sans preuve définitive de l'existence antérieure d'un tel système, on ne peut évacuer l'autre hypothèse, à savoir celle de son inexistence antérieure et, par voie de conséquence, son invention postérieure par les grammairiens arabes. Le système que nous connaissons ne serait alors pas la renaissance d'un ancien système, mais une innovation par imitation d'autres systèmes (plus anciens et d'autres langues comme l'ugaritique, l'akkadien, etc. mais aussi le grec, ce qui n'est *a priori* pas à exclure).

²⁰ Ce que note l'auteur lui-même, cf. Al-Jallad, 2018 : 326.

²¹ À un seul caractère grec peuvent correspondre deux caractères latins, *e.g.* ε rendu ē ou e (Al-Jallad, 2017b : 424) ou ρ rendu aussi bien par r que par rr (Al-Jallad, 2017b : 428).

²² C'est pareillement ce que soutient al-Sharkawi (cf. *supra*). Voir également *infra* (« Les traces d'une idéologie »).

D'autre part, dans le même article, l'auteur compare ces inscriptions de l'époque islamique écrites par des scribes, à d'autres de l'époque préislamique et pour lesquelles, certes, le rôle d'un scribe éventuel n'est pas supposé. Il s'agit notamment de Αβδαλμιθαβου [abdalmitabu] (= 'abd al-mitābu, Al-Jallad, 2017b : 428). Ce terme dispose certes d'une marque désinentielle au génitif à la fin du second terme d'annexion, mais hellénique en -ou. Ce terme ne se présente donc ni, a minima, comme Αβδαλμιθαβ [abdalmitab] ou Αβδαλμιθαβι [abdalmitabi] ni même comme Αβδουλμιθαβι [abdulmitabi] tel que celui qui l'a écrit aurait dû le faire si son écriture avait dû refléter une réalité phonologique quelconque gardant la trace d'un système flexionnel arabe vivant avec le premier terme d'annexion fléchi à l'un des trois cas et le second au génitif arabe...²³ La déclinaison est hellénisée, mais si elle l'est, c'est que le scripteur soit n'écrivait pas tel qu'il entendait au quotidien [abdalmitab ou bien abdu/a/ilmitabi > abdalmitabu sous son stylet], soit que ce qu'il entendait dans sa vie quotidienne n'était qu'en partie de l'arabe [abdalmitabu (grec) > abdalmitabu sous son stylet] (!) Dans les deux cas, nous ne savons rien de l'existence supposée d'un système flexionnel en arabe pré-islamique. Pour Al-Jallad, l'absence de voyelle-o devant l'article (cf. Al-Jallad, 2017a : 163-164) serait un trait commun, ce qui pourrait expliquer la réalisation en caractères grecs de type 'abd alet non 'abdu l-. Or une grande part de la « reconstruction » de l'existence d'un système flexionnel en arabe ancien chez Al-Jallad repose sur cette « o-vowel ».

Il en va ainsi du cas suivant avec Θαιμομαλεχος [taymomalekos] (cf. Al-Jallad, 2018 : 326) avec ce que l'auteur nomme prudemment une voyelle-o, potentielle marque figée du nominatif, à la fin du premier terme d'annexion (Θαιμο [taymo]), mais avec cette fois-ci une terminaison imitant la marque du nominatif grec de deuxième déclinaison sur le second terme d'une annexion arabe μαλεχος [malekos] qui, si la flexion existait ainsi que l'arabe classique nous l'enseigne et qui, si elle avait été effectivement réalisée, entendue par le scribe et réalisée par lui telle quelle, aurait dû se présenter au génitif arabe: Θαιμομαλεχι [taymomaleki]. Certes, l'argument peut être celui-ci : le nom arabe n'était pas perçu par le scripteur comme une annexion, mais comme un tout à part entière. De plus, le scripteur, dans un milieu grec, hellinisant ce qu'il écrivait aurait en conséquence appliqué la flexion du grec à la fin de ce terme com-

²³ La même remarque s'applique à d'autres exemples tirés d'Al-Jallad comme Θεμοοβδου ([temoobdou] < taymu 'abdū[h]) (Al-Jallad, 2017a : 160), Αβδοομανου ([abdoomanou] < 'abdu 'uman) Al-Jallad, 2017a : 162), Αβδοβαλου ([abdobalou] < 'abdu ba'l), Αβδαλγου ([abdagou] < 'abd al-g[ā]), Αυθαλλου ([awtallou] < ġawt allāh), Αλαφαλλου ([alafallou] < ḥalafall[āh]), Σαδαλλου ([zadallou] < sa'd all[āh]) (Al-Jallad, 2017a : 163).

pris comme un seul mot, ce qui expliquerait la terminaison en -os. Concernant l'arabe donc, pour l'hypothèse d'une flexion arabe préexistante, tout repose alors entièrement sur la voyelle-o (ici de taymo), potentielle marque figée d'un antérieur nominatif.

L'auteur donne plusieurs exemples de *kunya* (« technonyme ») qu'il pense illustrer le fait qu'une flexion désinentielle était encore vivante en ancien arabe pré-islamique²⁴. Le fait est qu'il exhibe des Aβου lorsque ceux-ci sont premiers termes d'annexion (Αβου Σουφουαν [abu sufwan] < ʾabū ṣufwān, Αβου Σαειδ [abu saeid] < ʾabū sa ʿīd, Αβου Ρασεδ [abu rased] < ʾabū rašīd) et des Αβι lorsque ceux-ci sont seconds termes d'annexion (υι Αβι Αχιμ [ui abi akim] < *b*. ʾabī ḥakīm, υι Αβι Αβιβ [ui abi abib] < *b*. ʾabī ḥabīb, β(ιν) Αβιλας [b(in) abi l-as] < *b*. ʾabī l- ʿāṣ). Concernant les Αβι, ne se pourrait-il pas plutôt qu'il s'agisse d'un effet contextuel euphonique (cf. Quṭrub) où le ι de Αβι reprend en fait ici celui de υι ou de β(ιν)?

Quant au cas de A β ov A μ pov [abu amru], ce u (-ou en grec) ne peut être que le w que l'on rencontre dans les inscriptions nabatéennes. Est-ce la marque d'un nominatif? S'il l'a été un jour, il ne l'était déjà plus alors, en témoigne son apparition dans le cas d'un génitif (nous aurions dû avoir A β ov A μ pt [abu amri]). Ce $w\bar{a}w$ s'est maintenu dans l'orthographe de 'Amr en arabe classique, pour éviter la confusion avec l'homographe 'Umar. Par ailleurs, alors qu'en arabe classique, 'Umar est diptote, 'Amr est tripote ('Amrun/'Amran, avec $v\bar{a}$ ' toujours pour distinguer de 'Umar). Or nulle trace semble-t-il dans ce Graeco-Arabica de 'Amrun, 'Amran, 'Amrin...).

Dans un autre article, Al-Jallad, s'appuyant toujours sur le greco-arabe, indique une nouvelle fois que ce qu'il nomme la voyelle-o (*o-vowel*) de noms comme Aβδο, Θαιμο ou Zαβδο ne serait pas épenthétique mais la survivance figée d'un cas nominatif²⁵. Il demeure toutefois prudent en indiquant que cela peut aussi être le fait d'une généralisation de cette voyelle /o/ en finale des premiers termes d'annexion formant ces noms propres, généralisation similaire à celle du /a/ en Gəʿəz (cf. à ce propos Al-Jallad, 2014). Néanmoins, le concernant, il parle tout de même ailleurs d'une généralisation « du cas nominatif sur le membre non-final d'une construction génétive » (« the nominative case on the non-final member of genetive constructions », Al-Jallad, 2017a : 159) identique

²⁴ Puisque selon Al-Jallad, « A few evidence-based studies of case in Arabic suggest that the system had collapsed in the early centuries CE » (Al-Jallad, 2017b: 429).

^{25 «} This vowel is not epenthetic in nature [...]. Thus, the most reasonable interpretation of this vowel is as a survival of the nominative case ending which was protected from apocope by its word-medial position » (Al-Jallad, 2017a: 159). Voir aussi Al-Jallad, 2018: 326.

à la généralisation de l'accusatif /a/ dans les composés génitifs de Gəʿəz (« similar to the generalisation of the accusative /a/ in Geʿez genitive compounds », Al-Jallad, 2017a: 159). Dans tous les cas, ce trait serait repérable depuis la moitié du deuxième siècle avant J.-C. Cette voyelle-o n'apparaît ce-pendant pas devant le second terme d'annexion commençant par l'article *al*- (cf. Al-Jallad, 2017a: 163 et 164). Cette « flexion », s'il s'en agit bien d'une, aurait disparu au VI° siècle (cf. Al-Jallad, 2017a: 165) et ne se rencontrait par ailleurs pas sur les premiers termes d'annexion formés par '*umm* (Oμ ou Ουμμ) (cf. Al-Jallad, 2017a: 167). Par contre, Al-Jallad concède que l'existence d'une *nunation* est beaucoup plus difficile à confirmer (cf. Al-Jallad, 2018: 326).

Le travail épigraphique de l'auteur est d'une grande valeur, mais force est de constater que l'existence d'un système flexionnel antérieur en arabe ancien repose donc pour une très grande part sur cette voyelle-o, celle-ci n'étant repérable que dans les quelques cas relevés (taymo et abu vs abi) et l'assimilation de celle-ci à une marque figée et préservée du nominatif telle qu'on la retrouve conjointement plus tard en arabe classique et plus tôt dans le protosémitique comme l'akkadien, l'ugaritique ou d'autres. Or quand on sait combien fluctuant peut être le cas de 'Abū (cf. Larcher avec Ibn 'Abū Qīr par exemple), cela ne peut être suffisant à l'établissement d'une preuve définitive quant à cette existence antérieure et supposée d'un système flexionnel en ancien arabe, d'autant que cette voyelle-o n'est, pas de chance, pas présente dans le cas de l'article, ni de 'umm. Toute la question pour d'autres, notamment Owens, est justement celle de la possibilité de ce lien entre protosémitique et arabe classique. Ne s'agirait-il pas plutôt d'un pont, c'est-à-dire non la préservation par l'arabe de traits flexionnels anciens mais l'innovation par ce dernier (par imitation de ces langues et du grec ancien) de ceux-ci?

4.3 al-Balushi

Je terminerai avec Al-Balushi qui propose de voir dans le cas accusatif de l'arabe une innovation tardive, postérieure à l'adoption de cas pour le nominatif et le génitif, ce qui expliquerait notamment l'identité du marquage casuel pour les pluriels (masc. et fém.) à l'accusatif et génitif (cf. Al-Balushi, 2013). Plus précisément, l'accusatif singulier serait « emprunté », selon les termes de l'auteur, au subjonctif²⁶ tandis que l'accusatif pluriel le serait, lui, du génitif (cf. Al-Balushi, 2015). On comprend alors que si l'arabe a « emprunté » son accusatif singulier au subjonctif, il n'a pu faire de même pour les pluriels réguliers en raison de l'ambiguïté de système qui en serait résulté entre le pl. masc. accusatif

²⁶ L'auteur se base sur Testen, 1993 et Testen, 1994.

théorique *muslimāna et le duel nominatif muslimāni, tous deux homographes. J'en profite pour indiquer que si les choses sont bien allées ainsi, alors cela vient, une fois encore, montrer que le phénomène phonologique majeur de l'arabe est bien la pause (waqf) et non la réalisation de la voyelle brève finale (cf. Sartori, 2013), car alors c'est elle qui aurait été contrastive entre muslimāni au duel nominatif et muslimāna au pluriel accusatif...

5. Les traces d'une idéologie

Enfin, et c'est une remarque qui peut être faite à chacun d'entre nous défendant sa position, celle-ci n'est-elle pas idéologique? C'est ce que semble en effet tra-hir certaines assertions des auteurs cités plus haut. Rappelons une fois encore que, notamment, al-Sharkawi et Al-Jallad ont pour postulat la préexistence d'un système flexionnel complet fondée sur la comparaison avec d'autres langues protosémitiques. Cela dit, et c'est ce que semblent trahir les assertions suivantes, il apparaît que ce postulat confine en fait à un état de fait.

Chez al-Sharkawi il s'agissait de *loss* et de *decay* (cf. *supra*), mais aussi « lost the case system early in their history. These dialects seem to have lost case early in their developement after the Arab conquests. [...] The argument of this article is that certain prohibitive ecological factors prevent the case system from decay in Classical Arabic. These factors did not exist in the case of the dialects. Therefore, the system decayed » (al-Sharkawi, 2016: 224). De la même manière, l'auteur, à propos du travail de Corriente (1971) appliquant le « test de communication » écrit que « Corriente (1971: 37-38) conclued that the functional instances of the case morphemes are indeed very rare » mais tire alors de cela cette conclusion: « which indicates that the system might have been more functional in earlier stages of Arabic » (al-Sharkawi, 2016: 229), trahissant ainsi une nouvelle fois une conviction chevillée au corps. N'est-il pas plutôt possible d'imaginer que l'échec au test de communication traduise en fait l'absence de système et que les voyelles brèves finales ne sont que des voyelles brèves finales et non de déclinaison?

Concernant Al-Jallad désormais, c'est notamment le cas lorsqu'il écrit au sujet de Αμιραλμουμνιν: «/ʔamīralmūmnīn/, from an original *ʾamīru-l-muʾminīna» (Al-Jallad, 2017a ²ժ). Qu'est-ce qui est ici *original* ? Comment peut-on être sûr que telle était la forme *originale* ? À part bien entendu de *vou-loir* y voir quelque chose d'original, de poser cette forme, de manière idéologique ou non consciente, comme telle. Du reste, pourquoi le grec ne présente-t-

²⁷ Tel que cela apparaissait dans la première mouture de son article en 2016, p. [15].

86 Manuel Sartori

il alors pas Αμιρουλμουμινινα²⁸? De même écrit-il: « sām ʿīn '(they) have heard' from earlier sāmi 'īna » (Al-Jallad, 2017b: 423) où il ne s'agit ni plus ni moins que d'une affirmation gratuite et où il aurait mieux fallu dire « compared to classical sāmi 'īna » puisque le recours à earlier est alors tout à fait idéologique. Enfin, au sujet de la déclinaison, Al-Jallad écrit que « What is immediately clear is that the dialect under consideration has lost final short vowels » (Al-Jallad, 2017b: 429) ou bien « If case survived in these situations... » (Al-Jallad, 2017b: 429 note 15) où tant lost que survived partent de l'a priori d'une pré-existence d'un système flexionnel en arabe, ce qui n'est justement pas acquis du tout puisque c'est ce que l'on cherche à établir, même si cela ne signifie pas non plus qu'il faille jeter le bébé avec l'eau du bain...²⁹

Il en va de même de cette dernière assertion « the survival of the accusative case alone suggests the loss of high vowels in final position first » (Al-Jallad et al-Manaser, 2015 : 57) qui trahit une fois de plus soit une position idéologique soit non consciente dans la mesure où *survival* comme *loss* ne sont en rien prouvés. Par ailleurs, l'assimilation *de facto* de -a à une marque d'accusatif et la reconstruction, tout autant *de facto*, de l'existence d'un -u marque du nominatif et d'un -i marque du génitif sont problématiques et idéologiquement révélateurs (cf. ici-même Owens, 2018). Le risque est alors grand, même de manière consciente, d'avoir affaire à une attitude tautologique, prouvant l'existence d'un phénomène en se basant justement sur... son existence.

Conclusion

Il faut insister sur l'absence de certitude définitive sur le sujet concernant l'ancien arabe. Nous ne pouvons au mieux avancer que des conjectures plus ou moins bien étayées, mais en l'absence d'un corpus étendu d'arabe écrit pleinement en autres caractères que l'écriture arabe défective (grecs par exemple) et/ou fiable (le *kalām al-ʿarab* comme source de seconde main puisque passé entre celles des grammairiens arabes), il ne peut s'agir que de conjectures. Ce volume devrait permettre d'aborder une nouvelle fois la situation pour l'arabe (ancien comme classique et après) mais au delà pour le sémitique au sens large.

La question de l'existence ou non d'un système casuel en arabe ancien seulement est *in fine* une question de *croyance* : les uns y croient (grammairiens arabes, Blau, Fück, Al-Jallad, van Putten, Al-Sharkawi, etc.) et d'autres non (Owens, Retsö, Larcher, Lancioni, Sartori, etc.), mais dans les deux cas, nous

²⁸ Pour l'auteur, la voyelle-o était systématiquement absente devant l'article, cf. supra.

²⁹ Il en va de même de l'utilisation de *lost* ou de *no longer* chez al-Sharkawi, 2013 : 14 à propos du duel des dialectes.

n'avons et n'aurons peut-être jamais les moyens définitifs pour prouver notre croyance. Par contre, le fait d'en douter a ceci d'intéressant scientifiquement qu'il a relancé le débat : sans les articles de Owens de 1998, les travaux de Larcher ou de Retsö, on en serait peut-être resté à l'idée que le système de cas arabe était préexistant à cette langue, et qu'il s'était *perdu* plutôt qu'il n'ait pu être *gagné*.

Et c'est parce qu'il s'agit d'idéologie qu'il est possible de penser que le système casuel de l'arabe serait plutôt issu du grec, les grammairiens arabes ne pouvant imaginer qu'une langue aussi particulière que l'arabe (langue de Dieu, du Coran, etc.) ne puisse être aussi bien construite que le grec ancien ne le fut. Disposant de voyelles brèves finales qui n'étaient peut-être que des voyelles brèves finales, *a maxima* euphoniques comme le pose Qutrub, ils en firent des voyelles brèves de déclinaison pour faire de l'arabe une langue « noble » à l'instar du latin et du grec anciens, ce qui rejoint Corriente (1971 : 25-28, 40).

Cela permettait de plus de se doter d'un *outil*, la flexion désinentielle arabe, 'i 'rāb, pouvant in fîne n'être qu'un outil conceptuel, dès lors abstrait, construit par et pour les grammairiens, à des fins théoriques, où il est l'équivalent de l'analyse grammaticale et sert donc à déterminer la fonction des mots dans une phrase (cf. Sartori, 2013 : 500, note 4). C'est tout le sens d'une phrase d'enseignant destinée à un étudiant comme : 'a 'rib al-ğumla al-tāliya "kataba l-mu 'allimu ğumlatan 'alā l-lawḥati" où non seulement il donne en les prononçant les marques de flexion à l'étudiant, mais surtout alors où il ne lui demande pas de les placer ni de les dire lui-même. Ces marques ne sont alors a minima qu'un outil d'analyse au service du métalangage grammatical arabe. Il ne s'agit là que d'une hypothèse, mais elle vaut bien sa concurrente pour qui il s'agirait d'une réalité tangible et irréfragable.

Références bibliographiques

1. Sources primaires

- al-Sayyid al-Šarīf, *Taʿrīfāt* = ʿAlī b. Muḥammad b. ʿAlī al-Sayyid al-Šarīf al-Ḥusaynī al-Ğurǧānī al-Ḥanafī, *al-Taʿrīfāt*, éd. Muḥammad Bāsil ʿUyūn al-Sūd, Beyrouth, Dār alkutub al-ʿilmiyya, 2° édition, 2003.
- Ğurğānī, $MŠR\bar{I}=$ 'Abd al-Qāhir b. 'Abd al-Raḥmān b. Muḥammad 'Abū Bakr al-Ğurğānī, $al-Muqtaṣid\ f\bar{\imath}\ šarḥ\ risālat\ al-ʾ\bar{I}d̄aḥ,\ éd.\ al-Širbīnī\ Šarīda, Le Caire, Dār al-hadīta, 2 vol., 2009.$
- Ibn al-Faḥḥār, ŠĞ = 'Abū 'Abd Allāh Muḥammad b. 'Alī b. 'Aḥmad Ibn al-Faḥḥār, Šarḥ alĞumal, éd. Raw'a Muḥammad Nāǧī, Beyrouth, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 1º édition,
 2 vol., 2013.

- Ibn al-Ḥāǧib, *Kāfiya* = ʿUtmān b. ʿUmar b. ʾAbī Bakr b. Yūnus ʾAbū ʿAmr Ǧamāl al-Dīn Ibn al-Ḥāǧib al-Miṣrī al-Dimašqī al-Mālikī, *al-Kāfiya fī al-naḥw*, éd. Ṭāriq Naǧm ʿAbd Allāh, Jeddah, Maktabat dār al-wafāʾ, Silsilat maktabat Ibn al-Ḥāǧib, 3, 1986.
- Ibn al-Ḥāǧib, 'Imlā' = 'Utmān b. 'Umar b. 'Abī Bakr b. Yūnus 'Abū 'Amr Ǧamāl al-Dīn Ibn al-Ḥāǧib al-Miṣrī al-Dimašqī al-Mālikī, al-'Imlā' 'alā l-Kāfiya fī al-naḥw, éd. Manuel Sartori, travail de doctorat sous la direction de Pierre Larcher, [inédit], 2012.
- Ibn al-Warrāq, '*Ilal* = 'Abū al-Ḥasan Muḥammad b. 'Abd Allāh b. al-'Abbās Ibn al-Warrāq, '*Ilal al-naḥw*, éd. Maḥmūd Muḥammad Maḥmūd Naṣṣār, Beyrouth, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 3° édition, 2013.
- Ibn al-'Anbārī, '*Inṣāf* = 'Abd al-Raḥmān b. Muḥammad b. 'Ubayd Allāh 'Abū al-Barakāt Kamāl al-Dīn al-'Anṣārī al-'Anbārī, *al-'Inṣāf fī masā'il al-ḥilāf bayn al-Baṣriyyīn wa-l-Kūfiyyīn*, éd. Ğūdat Mabrūk Muḥammad Mabrūk, Le Caire, Maktabat al-Ḥāniǧī, 1º édition, 2002.
- Ibn Bazīza, $G\bar{a}ya = Ab\bar{u}$ Muḥammad 'Abd al-'Azīz 'Ibrāhīm b. 'Aḥmad al-Qurašī al-Tamīmī al-Tūnisī al-ma'rūf bi-Ibn Bazīza, $G\bar{a}yat$ al-'amal fī šarḥ al-Gumal.
- Ibn Ğinnī, *Ḥaṣāʾiṣ* = ʿUtmān b. Ğinnī ʾAbū al-Fatḥ al-Mawṣilī, *al-Ḥaṣāʾiṣ*, éd. ʿAbd al-Ḥamīd Hindāwī, Beyrouth, Dār al-kutub al-ʿilmiyya, 3º édition, 3 vol., 2008.
- Ibn Ḥarūf, ŠĞZ = 'Abū al-Ḥasan 'Alī b. Muḥammad b. 'Alī b. Ḥarūf al-'Išbīlī, Šarḥ Ğumal al-Zaǧǧāǧī, éd. Salwā Muḥammad 'Umar 'Arab, La Mecque, Ğāmi'at 'Umm al-Qurā, 1998.
- Ibn Yaʻīš, *ŠM* = Yaʻīš b. ʻAlī b. Yaʻīš b. ʾAbī al-Sarāyā Muḥammad b. ʿAlī ʾAbū al-Baqāʾ Muwaffaq al-Dīn al-ʾAsadī al-Ḥalabī Ibn Yaʻīš, *Šarḥ al-Mufaṣṣal li-l-Zamaḥšarī*, éd. ʾImīl Badīʿ Yaʻqūb, Beyrouth, Dār al-kutub al-ʿilmiyya, 2° édition, revue et corrigée, 6 vol., 2011.
- Ibn ʿUṣfūr, Š \check{G} = ʿAlī b. al-Muʾmin b. Muḥammad ʾAbū al-Ḥasan al-Ḥaḍramī al-ʾIšbīlī Ibn ʿUṣfūr, Šarḥ Ğumal al-Zaǧǧāǧī, éd. Fawwāz al-Šaʿʿār et ʾImīl Badīʿ Yaʿqūb, Beyrouth, Dār al-kutub al-ʿilmiyya, 1° édition, 3 vol., 1998.
- Suyūṭī, *Iqtirāḥ* = 'Abd al-Raḥmān b. 'Abī Bakr b. Muḥammad b. Sābiq al-Dīn Ğalāl al-Dīn al-Ḥuḍayrī al-Šāfīʿī al-Ṣuyūṭī, *al-Iqtirāḥ fī ʿilm uṣūl al-naḥw*, éd. Maḥmūd Sulaymān Yāqūt, Tanta, Dār al-maʿrifa al-ǧāmiʿiyya, 2006.
- Zaǧǧāǧī, *Ğumal* = 'Abū al-Qāsim 'Abd al-Raḥmān b. 'Isḥāq al-Nahāwandī al-Zaǧǧāǧī, *al-Ğumal fī al-naḥw*, éd. 'Alī Tawfīq al-Ḥamad, Beyrouth Irbid, Mu'assasat al-risāla Dār al-'amal, 1984.
- Zaǧǧāǧī, 'Īḍāḥ = 'Abū al-Qāsim 'Abd al-Raḥmān b. 'Isḥāq al-Nahāwandī al-Zaǧǧāǧī, *al-*'Īḍāḥ fī 'ilal al-naḥw, éd. Māzin al-Mubārak, Beyrouth, Dār al-nafā'is, 3° édition, 1979.
- Zamaḥšarī, *Mufaṣṣal* = Ğār Allāh 'Abū al-Qāsim Maḥmūd b. 'Umar b. Muḥammad b. 'Aḥmad al-Ḥawārizmī al-Zamaḥšarī, *al-Mufaṣṣal fī ṣan ʿat al-ʾi ʿrāb*, éd. 'Imīl Badīʿ Yaʿqūb, Beyrouth, Dār al-kutub al-ʿilmiyya, 1999.
- Zubaydī, *Ṭabaqāt* = Muḥammad b. al-Ḥasan b. 'Ubayd Allāh b. Muḍaḥḥiǧ 'Abū Bakr al-Zubaydī al-'Andalusī al-'Išblī, *Ṭabaqāt al-naḥwiyyīn wal-luġawiyyīn*, éd. Muḥammad 'Abū al-Faḍl 'Ibrāhīm, Le Caire, Dār al-maʿārif, 2° édition, 1973.
- 'Astarābādī, Radī al-Dīn, ŠŠ = Muḥammad b. al-Ḥasan Radī al-Dīn al-'Astarābādī, Šarḥ Šāfiyat Ibn al-Ḥāģib ma 'a šarḥ šawāhidi-hi li-l- 'ālim al-ǧalīl 'Abd al-Qādir al-Baġdādī

ṣāḥib ḥizānat al-'adab al-mutawaffī fī 'ām 1093 h., éd. Muḥammad Nūr al-Ḥusayn et al., Beyrouth, Dār al-kutub al-'ilmiyya, 4 vol., s.d.

2. Sources secondaires

- 'Abd al-Ḥamīd, Muḥammad Muḥyī al-Dīn. 1995. *Durūs al-taṣrīf*. Beyrouth / Saïda : Wizārat al-šu'ūn al-'islāmiyya wa-l-'awqāf wa-l-da'wa wa-l-'iršād / al-Maktaba al-'aṣriyya.
- Al-Ani, Salman H. 2007. « The Linguistic Analysis and Rules of Pause in Arabic », dans Everhard Ditters et Harald Motzki (éds.), *Coll. "Studies in Semitic Languages and Linguistics"* 49, *Approaches to Arabic Linguistics: Presented to Kees Versteegh on the Occasion of His Sixtieth Birthday*, p. 247-254. Leiden: E. J. Brill.
- Al-Balushi, Rashid. 2013. « Verbal and Nominal Case Suffixes in Standard Arabic: A Unified Account ». *Brill's Annual of Afroasiatic Languages and Linguistics*, 5/1.35-82.
- Al-Balushi, Rashid. 2015. «The Accusative Case Suffixes in Standard Arabic: Where From? ». *International Journal of Arabic Linguistics*, 1.28-66.
- Al-Jallad, Ahmad. 2014. « Final Short Vowels in Gəʿəz, Hebrew ʾattâ, and the Anceps Paradox ». *Journal of Semitic Studies*, 59/1.315-327.
- Al-Jallad, Ahmad. 2017a. «Graeco-Arabica I: The Southern Levant», dans *Arabic in Context*, ed. by Ahmad Al-Jallad, p. 99-186. Leiden: E.J. Brill.
- Al-Jallad, Ahmad. 2017b. « The Arabic of the Islamic Conquest: Notes on Phonology and Morphology based on the Greek Transcriptions from the First Islamic Century ». *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, 80.419-439.
- Al-Jallad, Ahmad. 2018. «The earliest stages of Arabic and its linguistic classification», dans *Routledge Handbook of Arabic*, ed. Elabbas Benmamoun et Reem Bassiouney, p. 315-331. Routledge.
- Al-Jallad, Ahmad et al-Manaser, Ali. 2015. « New Epigraphica from Jordan I: a pre-Islamic Arabic inscription in Greek letters and a Greek inscription from north-eastern Jordan ». *Arabian Epigraphic Notes*, 1.51-70.
- al-Sharkawi, Muhammad. 2013. « The Development of the Dual Paradigm in Arabic ». *Al- 'Arabiyya, Journal of The American Association of Teachers of Arabic*, 46.1-21.
- al-Sharkawi. 2015a. « Case-Marking in Pre-Islamic Arabic: The Evolutionary Status ». *Zeitschrift für arabische Linguistik*, 62.38-67.
- al-Sharkawi. 2015b. « Towards Understanding the Status of the Dual in Pre-Islamic Arabic ». *Journal of Arabic and Islamic Studies*, 15.59-72.
- al-Sharkawi. 2016. « The Ecology of Case in Modern Standard Arabic ». *Folia Orientalia*, 53.223-259.
- Ambros, Arne. 1972. « Funktionalität une Redundanz in der arabischen Kasusdeklination ». *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, 63-64.105-127.
- Blau, Joshua. 1966. A Grammar of Christian Arabic: Based Mainly on South-Palestinian Texts from the First Millenium. Louvain: Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium.
- Blau, Joshua. 1969. « L'apparition du type linguistique néo-arabe ». Revue des Études Islamiques, 37/2.191-201.

- Blau, Joshua. 1972. « On the Problem of the Synthetic Character of the Classical Arabic as against Judaeo-Arabic (Middle Arabic) ». *The Jewish Quarterly Review*, NS63/1.29-38. [En ligne] <a href="http://www.jstor.org/stable/1453350http://www.jstor.org/stable/145350http://www.jstor.org/stable/14530http://www.jstor.org/stable/14530http://www.jstor.org/stable/14530h
- Blau, Joshua. 1977. « The Beginning of the Arabic Diglossia: A Study of the Origin of Neo-Arabic ». *Afroasiatic Linguistics*, 4.2-28.
- Blau, Joshua. 2002. *A Handbook of Early Middle Arabic*. Jérusalem: Max Schloessinger Memorial Foundation, Hebrew University of Jerusalem.
- Carter, Michael G. 1981. *Arab Linguistics: An Introductory Classical Text with Translation and Notes*. Coll. "Studies in the History of the Language Sciences" 24, Amsterdam: J. Benjamins.
- Chevillard, Jean-Luc *et al.* 2007. «L'exemple dans quelques traditions grammaticales (formes, fonctionnement, types)». *Langages*, 166/2, «L'exemple dans les traditions grammaticales ».5-31.
- Corriente, Federico C. 1971. « On the Functional Yield of Some Synthethic Devices in Arabic and Semitic Morphology ». *The Jewish Quarterly Review*, 62/1, New Series. 20-50.
- Corriente, Federico C.. 1973. « Again on the Functional Yield of Some Synthetic Devices in Arabic and Semitic Morphology (A Reply to J. Blau) ». *The Jewish Quarterly Review*, 64/2, New Series.154-163.
- Corriente, Federico C.. 1975. « Marginalia on Arabic Diglossia and Evidence Thereof in the Kitab al-Aghani ». *Journal of Semitic Studies*, 20/1.38-61.
- Dévényi, Kinga. 1988. « *Muǧāwara*: a Crack in the Building of *iʿrāb* ». *Quaderni di studi arabi*, 5-6, « Gli Arabi nelle Storia: Tanti Popoli una Sola Civiltà ».196-207. [**En ligne**] http://www.jstor.org/stable/25802603
- Diem, Werner. 1973. « Die nabatäischen Inschriften une die Frage der Kasusflexion im Altarabischen ». Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft, 123/2.227-237.
- Edzard, Lutz. 2006. « Declension », dans Kees Versteegh et al. (éds.), Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics. I, p. 559-564. Leiden: E. J. Brill.
- Fleisch, Henri. 1986. « I'rāb », dans Bernard Lewis *et al.* (éds.), *The Encyclopaedia of Islam* (*EI*²), p. 1248-1250. Leiden London : E. J. Brill Luzac & Co.13 vol., t. III.
- Fück, Johann. 1950. [1950]. *Arabiya. Untersuchungen zur arabischen Sprach- und Stilgeschichte*. Abhandlunge der Sächsischen Akademie der Wissenschaften zu Leipzig, Philologisch-historische Klasse. Band 45. Helft I., Paris:,; translated by tr. fr. *'Arabīya. Recherches sur l'histoire de la langue et du style arabe*, Berlin. Didier.
- Gilliot, Claude. 1990. Exégèse, langue et théologie en Islam. L'exégèse coranique de Tabari. Paris : J. Vrin.
- Gruntfest, Yaakov. 1991. « From the History of Semitic Linguistics in Europe: an Early Theory of Redundancy of Arabic Case-Endings », dans Kinga Dévényi et Tamás Iványi (éds.), *Proceedings of the Colloquium on Arabic Grammar, The Arabist*, p. 195-200. Buda-pest: Budapest Studies in Arabic 3-4.
- Guillaume, Jean-Patrick. 1998. « Les discussions des grammairiens arabes à propos du sens des marques d'i rāb ». Histoire Épistémologie Langage, 20/2.43-62.

- Hasselbach, Rebecca. 2013. *Case in Semitic. Role, Relations, and Reconstruction*. Coll. "Oxford Studies in Diachronic & Historical Linguistics", Oxford: Oxford University Press.
- Kahle, Paul E. 1949. « The Arabic Readers of the Koran ». *Journal of Near Eastern Studies*, 8/2.65-71.
- Kahle, Paul E. 1959 [1947]. The Cairo Geniza. Oxford: Basil Blackwell, 2e édition.
- Langhade, Jacques. 1985. « Mentalité grammairienne et mentalité logicienne au IVe siècle ». *Zeitschrift für Arabische Linguistik*, 15.104-117.
- Larcher, Pierre. 2001. « Moyen arabe et arabe moyen ». *Arabica*, 48/4, « Linguistique arabe : Sociolinguistique et histoire de la langue », Pierre Larcher (dir.).578-609. [En ligne] http://www.jstor.org/stable/4057670
- Larcher, Pierre. 2003. « Diglossie arabisante et fuṣḥā vs ʿāmmiyya arabes : essai d'histoire parallèle », dans Sylvain Auroux et et al. (éds.), coll. "SIHoLS 99", History of Linguistics 1999. Selected papers from the Eighth International Conference on the History of the Langauge Sciences (ICHoLS VIII), Fontenay-St. Cloud, France, 14-19 September 1999, p. 47-61. Amsterdam-Philadelphie : Benjamins.
- Larcher, Pierre. 2005. « Arabe Préislamique Arabe Coranique Arabe Classique. Un *continuum*? », dans Karl-Heinz Ohlig et Gerd-Rüdiger Puin (éds.), *Die dunklen Anfänge: neue Forschungen zur Entstehung und frühen Geschichte des Islam*, p. 248-265. Berlin: Verlag Hans Schiler.
- Larcher, Pierre. 2006. « Que nous apprend vraiment Muqaddasī de la situation de l'arabe au IVe/Xe siècle ? ». *Annales Islamologiques*, 40.53-69. [**En ligne**] http://ifao.egnet.net/anisl/40/
- Larcher, Pierre. 2007. « Les origines de la grammaire arabe, selon la tradition : description, interprétation, discussion », dans Everhard Ditters et Harald Motzki (éds.), *Coll. "Studies in Semitic Languages and Linguistics" 49, Approaches to Arabic Linguistics. Presented to Kees Versteegh on the Occasion of His Sixtieth Birthday*, p. 113-134. Leiden Boston : E. J. Brill.
- Larcher, Pierre. 2008. « Qu'est-ce que l'arabe du Coran ? Réflexions d'un linguiste ». *Cahiers de linguistique de l'INALCO*, 5 [2003-2005, années de tomaison], « Linguistique arabe », Georgine Ayoub et Jérôme Lentin (dir.).27-47.
- Larcher, Pierre. 2010. « In search of a standard: dialect variation and New Arabic features in the oldest Arabic written documents », dans M.C.A. Macdonal (éd.), (Supplement to the Proceedings of the Seminar for Arabian Studies 40), The development of Arabic as a written language, p. 103-112. Oxford: Archaeopress.
- Larcher, Pierre. 2015. « Épigraphie et linguistique : l'exemple du graffito arabe préislamique du Ğabal 'Usays ». *Romano-Arabica*, 15.79-98. [En ligne] http://araba.lls.unibuc.ro/wp-content/uploads/2014/12/RoAr15-1.pdf
- LeTourneau, Mark S. 2006. « Case Theory », dans Kees Versteegh *et al.* (éds.), *Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics. I*, p. 347-353. Leiden: E. J. Brill.
- Levin, Aryeh. 1992. « The authenticity of Sībawayhi's description of the 'imāla ». Jerusalem Studies in Arabic and Islam, 15.74-93.

- Levin, Aryeh. 2007. « 'Imāla », dans Kees Versteegh *et al.* (éds.), *Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics*, p. 311-315. Leiden: E. J. Brill.vol., t. II.
- Löwy, Michael. 2004. « Le concept d'affinité élective chez Max Weber ». Archives de Sciences sociales des Religions, 127.93-103.
- Mohamed Mahmoud Younes, Khaled. 2013. *Joy and Sorrow in Early Muslim Egypt Arabic Papyrus Letters. Text and Content.* Leiden: Universiteit Leiden.
- Molina Rueda, Beatriz. 1987. « El *i rāb* en la lengua árabe: una interpretación de orden fonético », dans *Homenaje al Prof. Darío Cabanelas Rodríguez, O.F.M., con motivo de su LXX aniversario I*, p. 69-75. Grenade: Universidad de Granada, departamento de estudios semíticos.
- Owens, Jonathan. 1998a. « Case and Proto-Arabic (Part I) ». Bulletin of the School of Oriental and African Studies, 61/1.51-73.
- Owens, Jonathan. 1998b. « Case and Proto-Arabic (Part II) ». Bulletin of the School of Oriental and African Studies, 61/2.215-227.
- Owens, Jonathan. 2006. *A Linguistic History of Arabic*. Oxford New York: Oxford University Press.
- Owens, Jonathan. 2018. « Where multiple pathways lead: A reply to Ahmad Al-Jallad and Marijn van Putten ». Ici même.
- Peña, Salvador. 1997. « i 'rāb as Syntax ». Zeitschrift für Arabische Linguistik, 33.100-104.
- Rabin, Chaim. 1951. Ancient West-Arabian: A study of the dialects of the western highlands of Arabia in the sixth and seventh centuries A.D. London: Taylor's Foreign Press.
- Retsö, Jan. 2010. « Arabs and Arabic in the Time of the Prophet », dans Angelika Neuwirth et al. (éds.), Texts and Studies on the Qur'ān, vol. 6, The Qur'ān in Context. Historical and Literary Investigations into the Qur'ānic Milieu, p. 281-292. Leiden: E. J. Brill.
- Retsö, Jan. 2013. « What Is Arabic? », dans Jonathan Owens (éd.), *The Oxford Handbook* of *Arabic Linguistics*, p. 433-450. Oxford: Oxford University Press.
- Sartori, Manuel. 2013 [année de parution 2014]. « Ibn al-Ḥāǧib et la flexion désinentielle : croyant pas pratiquant ». *Annales Islamologiques*, 47.499-517.
- Sartori, Manuel. 2017. « Inflectional Endings by Means of Short Vowels Among Arab Grammarians: Clues for the Deconstruction of a Grammatical Ideology », dans Manuel Sartori et al. (éds.), Approaches to the History and Dialectology of Arabic in Honor of Pierre Larcher, p. 129-148. Leiden Boston: E. J. Brill. coll. « Studies in Semitic Languages and Linguistics », 88.
- Silvestre de Sacy, Antoine-Isaac. 1831. *Grammaire arabe à l'usage des élèves de l'école spéciale des langues orientales vivantes, avec figures*. Seconde édition, corrigée et augmentée à laquelle on a joint un traité de la prosodie et de la métrique des Arabes, Paris : Imprimerie royale, 3e édition, 2 vol., revue par L. Machuel, 1904, Tunis, Institut de Carthage édition revue et augmentée.
- Talmon, Rafael. 2002. « Grammar and the *Qur'ān* », dans *Encyclopaedia of the Qur'ān*. *II*, p. 345-369. Leiden: E. J. Brill.
- Testen, David. 1993. « On the Development of the Energic Suffixes ». *Perspectives of Arabic Linguistics*, 5, Mushira Eid et Clive Holes (dir.).293-311.
- Testen, David. 1994. « On the development of the Arabic Subjunctive ». *Perspectives of Arabic Linguistics*, 6, Mushira Eid *et al.* (dir.).151-166.

Versteegh, Cornelis H. M. 1980. « Logique et grammaire au dixième siècle ». *Histoire Épis-témologie Langage*, 2/1, « Éléments d'Histoire de la tradition linguistique arabe ».39-52.

Versteegh, Cornelis H. M. 1981. « A Dissenting Grammarian: Qutrub on Declension ». *Historiographia Linguistica*, 8.403-429.

Versteegh, Kees. 1997. *Landmarks in Linguistic Thought III. The Arabic Linguistic Tradition*. New York: Routledge.

Wehr, Hans (1952), Compte-rendu: « Arabiya. Untersuchungen zur arabischen Sprach- und Stilgeschichte » by Johann Fück. Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft, 102, p. 179-186.

Résumé

Cet article se propose de dresser l'état des lieux à propos de la flexion désinentielle pour ce qui concerne l'arabe. Pour ce faire, il aborde en premier lieu le phénomène de croyance que peut revêtir l'i'rāb, sorte de deus ex machina, de credo, auquel les grammairiens arabes vouent un culte quasi-unanime et auquel les anciens arabisants, à quelques exceptions près, ont adhéré sans retenue. Pour la plupart, l'arabe classique était alors au latin ce que l'arabe moderne était aux langues néo-latines, c'est-à-dire un état ancien fléchi contrairement à un état moderne non-fléchi. Les Allemands notamment ont même cru voir dans l'arabe ce que leur langue avait elle-même connu en termes de passage d'un état ancien (Althochdeutsch) à un état moderne (Neuhochdeutsch) par le biais d'un état moyen (Mittelhochdeutsch). Pour se défaire de cette prénotion, l'article rappelle alors les différentes critiques, récentes ou anciennes, faites à l'encontre du dogme d'une flexion désinentielle pertinente et véridique. Il insiste ensuite sur la défiance quant à ce dogme à laquelle peut mener la lecture des grammairiens arabes anciens et de leurs déclarations verbales ou infraverbales. Enfin, il examine les arguments récents soulevés par certains chercheurs et les confronte à la réalité des faits, notamment concernant le Græco-Arabica où les marques de flexion, lorsqu'ils sont présents, sont ... grecs et non arabes. Cet article indique donc en quoi, lorsqu'il s'agit d'*i'rāb*, l'idéologie linguistique n'est jamais bien loin et insiste sur l'impérieuse nécessité de prudence quant à l'affirmation prénotionnelle de l'existence avérée du phénomène en jeu avant l'intervention des grammairiens arabes à partir du IIe/VIIIe siècle.

Abstract

This article aims to draw up the statement with respect to the inflectional endings with regard to Arabic. To do this, it first addresses the phenomenon of belief that can take on the 'i 'rāb, a kind of deus ex machina, a creed to which Arab grammarians devoted a quasi-unanimous worship and to which the ancient Arabists, with few exceptions, have joined without restraint. For the most part, classical Arabic was then to Latin what modern Arabic was to the neo-Latin languages, that is to say an old inflected state contrary to a modern non-inflected one. The German in particular even though to see in Arabic what their language had itself experienced in terms of transition from an old state (Althochdeutsch) to a modern one (Neuhochdeutsch) through a middle state (Mittelhochdeutsch). To get rid of this prenotional knowledge, the article recalls the various criticisms, recent or old, made against the dogma of a relevant and truthful desinential inflection. It then insists on the distrust one can reach when reading the ancient Arab grammarians and their verbal or infraverbal statements. Finally, it

94

examines the recent arguments raised by some researchers and confronts them with the reality of the facts, especially concerning the Græco-Arabica where the signs of desinential inflection, when present, are... Greek and non-Arabic. This article therefore indicates how, when it comes to $i r \bar{a}b$, linguistic ideology is never far off and insists on the imperative need for caution as to the prenotional affirmation of the proven existence of the phenomenon at stake before the intervention of Arab grammarians onwards the 2nd/8th century.